

Mise à jour pour les abonnés SEDAR®

Le 18 décembre 2015

Mise à jour de codes (version 008.054.001)

Une mise à jour de codes SEDAR est prévue pour le lundi 4 janvier 2016.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour de codes dès que possible à compter du 4 janvier 2016 en suivant les instructions indiquées ci-après :

1. Lancez le logiciel SEDAR.
2. Sélectionnez le menu Fichier.
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et prête à être utilisée avant l'utilisation réelle des fonctions de gestion.

Avec cette mise à jour de codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.054.001.

Une fois la mise à jour de codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les directives ci-dessous pour procéder à la mise à jour de codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran.
2. Sélectionnez le menu Programmes.
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour de codes.

Dossier dont l'état est TMP

Tous les dossiers sauvegardés mais non soumis (tous les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP) doivent être soumis au plus tard le jeudi 31 décembre 2015 ou être supprimés. Pour supprimer un dossier dont l'état est TMP, mettez le projet en évidence, sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

Résumé des modifications relatives à la mise à jour de codes

Modification du barème des droits d'une autorité réglementaire

Indexation des frais exigibles par l'AMF

Le 1^{er} janvier 2016, l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») indexera de 1,09 % certains frais exigibles, en particulier ceux prévus par la *Loi sur les valeurs mobilières*, chapitre V-1.1.

Aux termes de l'article 83.3 de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre A-6.001, ces tarifs sont indexés de plein droit, au 1^{er} janvier de chaque année, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées et les produits du tabac, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 septembre de l'année qui précède celle pour laquelle un tarif doit être indexé. Le taux correspondant à cette variation annuelle, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 septembre 2015, est établi à 1,09 % et est publié à la Gazette officielle du Québec (2015, G.O. 1, 1195).

Pour connaître le nouveau montant des frais, veuillez consulter la section 1.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 17 décembre 2015 (vol. 12, n° 50), accessible sur le site Web de l'AMF à l'adresse www.lautorite.qc.ca (en français seulement). À compter du 1^{er} janvier 2016, vous pourrez également connaître les frais exigibles en vous reportant au chapitre II du titre VI du *Règlement sur les valeurs mobilières*, qui se trouve sur le site Web de l'AMF, ainsi qu'au Guide des droits de dépôt réglementaires SEDAR, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

SEDAR.com

À compter du lundi 4 janvier 2016, vous trouverez la mise à jour du document suivant sur notre site Web www.sedar.com/sedar/sedar_fr.htm.

- Barème des droits des Commissions et Place de marché

Jours fériés en 2016

Veillez trouver ci-dessous la liste des jours fériés en 2016 ainsi que la disponibilité du serveur SEDAR.

JOUR FÉRIÉ	DATE DU CONGÉ	DISPONIBILITÉ DU SERVEUR
Jour de l'An	1 ^{er} janvier	Non disponible
Jour de la famille (BC)	8 février	Disponible
Jour de la famille (AB, SK, ON)	15 février	Disponible
Vendredi saint	25 mars	Non disponible
Lundi de Pâques	28 mars	Disponible
Fête de la Reine/Journée nationale des Patriotes	23 mai	Non disponible
Saint-Jean-Baptiste	24 juin	Disponible
Fête nationale	1 ^{er} juillet	Non disponible
Congé civique	1 ^{er} août	Disponible
Fête du travail	5 septembre	Non disponible
Action de grâce	10 octobre	Non disponible
Jour du Souvenir	11 novembre	Disponible
Noël *(au lieu du dimanche 25 décembre)	26 décembre*	Non disponible
Lendemain de Noël **(au lieu du lundi 26 décembre)	27 décembre**	Non disponible

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le poste de service des ACVM au 1-800-219-5381.